

PV PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE JEUDI 3 FÉVRIER 2025, À 19 H 15, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette,
maire-suppléant
Poste 2 : Harold Mercier
Poste 3 : Gilles Bernatchez
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville

Et :

Le directeur général : Daniel Fournier
La greffière adjointe : Nadia Soucy

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 15.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉOLUTION 25-018 - ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2025, 2026 ET 2027.

CONSIDÉRANT l'obligation pour chaque municipalité d'adopter un budget pour chaque année financière et un programme triennal d'immobilisation pour les trois années subséquentes.

POUR CE MOTIF,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
GILLES BERNATCHEZ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le programme triennal d'immobilisations pour
les années 2025, 2026 et 2027, soit et est accepté.

QUE ce programme se lise comme suit :

ANNÉE 2025

- Fin de la construction du poste de chloration :
800 000 \$
- Réfection d'un ponceau (rue des Bouleaux) :
4 152 000 \$
- Acquisition et installation de compteurs d'eau :
35 000 \$
- Acquisition d'équipement informatique :
10 000 \$
- Réaménagement du parc de la 5^e Rue : 210 000 \$
- Réaménagement de l'écocentre : 40 000 \$
- Acquisition d'équipement - Sécurité incendie :
10 000 \$
- Modules de jeux pour enfants : 10 000 \$
- Travaux de réfection et mise aux normes - Puits
et réservoir : 55 000 \$
- Acquisition de machinerie - Travaux publics :
600 000 \$
- Acquisition d'une camionnette - Travaux
publics : 75 000 \$

ANNÉE 2026

- Réfection et mise aux normes - Conduites d'eau
et égouts critiques : 3 000 000 \$
- Agrandissement de la caserne - Sécurité
Incendies : 1 000 000 \$
- Acquisition d'équipement - Sécurité Incendie :
10 000 \$
- Étude - Construction d'une usine de traitement
des eaux usées : 125 000 \$

ANNÉE 2027

- Réfection et mise aux normes - Conduite d'eau
et égout : 3 000 000 \$
- Construction - Usine de traitement des eaux
usées : 2 000 000 \$
- Acquisition d'un camion autopompe - Sécurité
Incendie : 450 000 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Aucune question n'est posée.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
JEAN-PIERRE CHOUINARD

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à
19 h 20.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Nadia Soucy
Greffière adjointe